



Procès-verbal de la rencontre du comité de parents
du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord
tenue le lundi 8 juin 2026
en virtuel à 19 h, et à laquelle assistaient :

Taux de représentation 55 %
29 présences sur 53 écoles

ÉCOLES	MESDAMES, MESSIEURS
De La Durantaye	Chloë Comeau
Du Flambeau	Karyne Venne
Émilien-Frenette	Valentino De Brito
Dubois	Maxime Lusignan
Notre-Dame	Absent
Prévost	Absent
Saint-Stanislas	Absent
Saint-Jean-Baptiste	Absent
Polyvalente Saint-Jérôme	Sandra Lebouché
Cap-Jeunesse	Absent
Mariboisé	Absent
De l'Horizon-Soleil	Absent
Sainte-Paule	Vicky Jobin
Bellefeuille	Absent
Sainte-Thérèse	Absent
Aux Quatre-Vents	Audrey Gilbert
Jean-Moreau	Absent
Sacré-Cœur	Morgane Pédrion
Val-des-Monts	Absent
Des Hauteurs	Any Guindon
Des Hautbois	Sandra Lebouché
Sainte-Anne	Absent
Mer-et-Monde	Jérémie Forest
À l'Unisson	Vanessa Neveu-Boulanger
De la Fourmilière	Absent
Des Falaises	Guy Beaulieu
De l'Envolée	Absent
Sans-Frontières	Absent
Des Studios	Absent
De la Source	Absent
Du Joli-Bois	Lee-Ann Forget
Du Champ-Fleuri	Absent
De la Croisée-des-Champs	Laurence Bernier
À l'Orée-des-Bois	Absent
De la Volière	Absent
Des Hauts-Sommets	Johanne Plourde
De Mirabel	Isabelle Viau

Du Grand-Héron
Aux Couleurs-du-Savoir
Du Triolet
Du Grand-Rocher
Du Parchemin
Des Sentiers
École de l'Étincelle
Saint-André
L'Oasis
Saint-Philippe
Saint-Hermas
Saint-Alexandre
Saint-Julien
Bouchard
Dansereau/Saint-Martin
Polyvalente Lavigne
Comité EHDAA

Viviane Drapeau
Cassandra Labelle
Absent
Kevin Tousignant
Anne Chouinard
Geneviève Lepage
Absent
Valérie Raymond
Absent
Absent
Absent
Antoine Dallaire
Sandra Landry
Vanessa Gareau
Jaymee Lafave
Jaymee Lafave
Marika Otis

ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE :

- Monsieur René Brisson, directeur général, Direction générale

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Isabelle Viau, présidente, ouvre l'assemblée à 19 h et souhaite la bienvenue à tous pour cette dernière rencontre de l'année.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Madame Ginette Légaré, secrétaire de gestion, effectue la vérification des présences.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Viviane Drapeau propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.
(CP 2025-26-39)

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE (2025-05-04)

Madame Chloë Comeau propose l'adoption du procès-verbal. Aucune modification n'a été apportée. Adopté à l'unanimité. (CP 2025-26-40)

5. Parole à l'assemblée

Aucune parole à l'assemblée n'est tenue.

6. Suivi et information

6.1 Activité de la FCPQ du 30 mai 2026

Mesdames Drapeau, Lebouché et Venne présentent un aperçu de l'activité du 30 mai dernier organisée par la FCPQ, entre autres, trois ateliers qui furent très intéressants.

Atelier 1

Monsieur Pierre Bruneau, chef d'antenne retraité, a partagé la cause qui lui tient à cœur, celle des enfants atteints d'un cancer. Conférencier aguerri, il inspire les gens à ne pas baisser les bras face aux épreuves. Les principaux éléments de son témoignage soulèvent l'importance de la persévérance, de l'engagement et du dépassement de soi dans ce parcours bouleversé par la maladie.

Atelier 2

Monsieur Simon Duguay, enseignant d'éducation aux médias à l'école secondaire de Rochebelle à Québec et conférencier en technologies éducatives a présenté les enjeux et les bénéfices que posent les IA génératives. Sa conférence a mis en lumière les informations à considérer comme parent face à l'intelligence artificielle notamment le fonctionnement de l'IA générative, son usage en milieu scolaire, les recommandations du ministère de l'Éducation. Il a également présenté comment les jeunes l'utilisent dans leur vie personnelle, les risques associés à l'IA ainsi que les bonnes pratiques pour un usage responsable et sécuritaire.

Atelier 3

La conférence du D^r Nadia, psychologue à domicile et détentrice d'un doctorat en psychologie, intitulée « La communication parent-enfant : établir un dialogue constructif et bienveillant pour renforcer le lien de confiance » décrit le rôle essentiel du lien de confiance entre un enfant et ses parents pour son développement global, soit son estime de soi, son bien-être et sa réussite scolaire. De plus, une communication ouverte et bienveillante permet de nourrir ce lien, de créer un climat où l'enfant se sent écouté et soutenu, même si au quotidien communiquer efficacement peut s'avérer complexe.

Enfin, Madame Viviane Drapeau nous informe qu'elle a été élue trésorière à la Fédération des comités de parents du Québec pour l'année 2026-2027.

6.2 Bilan de l'année 2025-2026

Madame Viau fait un tour de table et invite les membres du comité de parents à transmettre leurs impressions, et leurs recommandations de fin d'année. Par la même occasion, Madame Viau ainsi que tous les parents soulignent et remercient chaleureusement le directeur général, Monsieur René Brisson, pour sa présence aux rencontres, son soutien tout au long de l'année, sa disponibilité à répondre aux questions et son engagement constant.

7. Points du CSSRDN

7.1 Période de questions

Doublons de messages reçus des écoles pour les enfants d'une même famille

Une demande est formulée pour évaluer la possibilité de limiter le nombre d'envois de courriels identiques aux parents lorsque ceux-ci ont plusieurs enfants fréquentant le même établissement.

Monsieur Brisson précise que le système informatique actuel ne permet pas de procéder à l'envoi d'un seul courriel par famille. Toutefois, cette situation pourrait être réévaluée ultérieurement.

Budget alloué au comité parent

Les enveloppes budgétaires disponibles sont encadrées par les normes administratives du centre de services scolaire. Cependant, les dépenses sont généralement établies en fonction des priorités identifiées par le comité parent. Advenant que les dépenses excèdent le budget alloué, celles-ci devront faire l'objet d'une analyse et d'une approbation spécifique du conseil d'administration et des ajustements pourraient être autorisés.

Transférabilité du budget en santé et services sociaux dans une école

Le budget est déterminé par les règles budgétaires et peut ne pas être transférable dans une autre mesure. Parfois, le montant n'est pas établi en fonction de la taille de l'établissement, mais selon les paramètres définis par les règles budgétaires. Par exemple, la mesure aide alimentaire n'est pas transférable.

Démarche pour le refus d'accepter un budget du conseil d'administration

Monsieur Brisson indique que lorsqu'un budget du conseil d'administration est refusé, celui-ci doit être révisé par le CRR, puis soumis de nouveau pour étude et approbation auprès du conseil d'administration du centre de services scolaire.

8. Autres comités

8.1 FCPQ

Lors de la dernière rencontre du conseil général, la présidente de la FCPQ, Madame Mélanie Laviolette, a souligné le rôle essentiel des parents délégués comme lien avec la fédération. Elle les a également remerciés pour leur soutien durant son mandat.

Les autres points ont été également discutés lors du conseil général :

- Présentation du plan d'action et du budget 2026-2027;
- Consultation sur le budget de fonctionnement des comités de parents jusqu'au 30 juin 2026;
- Changement de l'indice de milieu socio-économique de nombreuses écoles.

Le prochain conseil général aura lieu le 10 septembre 2026.

8.2 Comité culturel (déroulement du spectacle)

Aucune rencontre.

8.3 Conseil d'administration

La rencontre a eu lieu le 16 juin prochain.

8.4 Transport

En 2025-2026, le système mTransport a généré des économies significatives notamment par la réduction du nombre d'autobus scolaires et de plusieurs trajets. Il est important de conserver la carte d'autobus, car elle est réutilisable tout au long du parcours scolaire de l'élève. Également, il est à noter que les frais associés à une deuxième adresse seront maintenus pour la prochaine année scolaire.

Pour l'année 2026-2027, il est prévu de conserver un poste désigné pour coordonner les pannes des autobus scolaires et les absences des élèves lors du transport scolaire.

8.5 EHDA

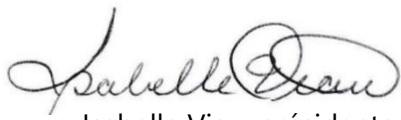
Aucune rencontre n'a eu lieu.

9. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra exceptionnellement le mardi 6 octobre 2026 à 19 h. Ce sera une rencontre d'élections des nouveaux membres des comités pour l'année 2026-2027.

10. Levée de l'assemblée

Madame Viviane Drapeau propose la levée de l'assemblée à 20 h 30. Adopté à l'unanimité.
(CP 2025-26-41)



Isabelle Viau, présidente



Ginette Légaré, secrétaire